

Réf: Dossier N° 127537

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA GRANDEUR IMMENSE DE DIEU »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON SAINT ANDRE, Lot 89, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA GRANDEUR IMMENSE DE DIEU »

Objet :

- Commerce général
- Gestion immobilière
- Tourisme
- Import/export (Soja, Noir d'acajou, noix de karité)
- Divers.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

L'acquisition, de location et la vente de tous les biens meubles et immeubles

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie de tout ou partie des biens sociaux

La prise en location gérance de tous fonds de commerce

La prise de participation dans toute société existante devant être créée

Et généralement, toute opération financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON SAINT ANDRE, Lot 89, Ilot 06

Dirigeant(s) : M AKPO BIAOU FURNEL GNONLONFOUN IRYNTI
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06661 du 26/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33433/GTCA/RC/2022 du 26/07/2022

